

L'ART URBAIN
dans les territoires
APPEL A CANDIDATURE
PRIX NATIONAL arturbain.fr 2022
25^{ème} édition

sur le thème :
***Transition écologique et amélioration du cadre de vie
des villes, bourgs et villages***



Le Prix national arturbain.fr,
organisé chaque année par l'Association **L'Art Urbain dans les Territoires**,
s'adresse aux **élus** ainsi qu'aux **maîtres d'ouvrage** et **maîtres d'œuvre** publics et privés.
L'association sélectionne et présente lors d'une **manifestation publique**
des **opérations d'aménagement remarquables** par leur méthode d'élaboration et la qualité des réponses. Sensible aux
relations entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et usagers, ce prix **valorise les équipes et les élus** qui ont su
mener à bien de tels projets.
Toutes les opérations primées depuis 1997 sont publiées sur www.arturbain.fr.

Règlement, calendrier et candidatures sur :
<https://www.arturbain.fr/arturbain/prix/2022/>

L'Art urbain dans les Territoires
Ministère de la Transition Écologique - Arche de la Défense Paroi Sud - 92055 LA DEFENSE cedex
Tél. : 01 40 81 62 96 ou 06 20 41 77 19 - mail : arturbain.ciau@gmail.com - Site web : www.arturbain.fr



Thème 2022

Transition écologique et amélioration du cadre de vie des villes, bourgs et villages

Le thème des mobilités pour tous en 2020 a révélé de nouveaux services de mobilités et la possibilité de les mettre en œuvre dans les agglomérations de villes et les communautés de bourgs et villages.

En 2021, celui de la régénération des franges des villes, bourgs et villages nous aura montré comment, dans les lisières de ces territoires, se recomposent de nouveaux quartiers aux usages innovants pour les habitants et une forte présence de la nature en ville.

En 2022, après plus de deux années de crise sanitaire mondiale, la transition urbaine et environnementale des villes, bourgs et villages est plus que nécessaire à mettre en œuvre dans des contextes variés pour pallier les effets d'un changement climatique qui s'accélère, de l'isolement des habitants dans des espaces devenus de plus en plus petits, et des coûts directs et indirects toujours plus importants pour entretenir son habitat ou accéder à un logement.

La ville en transition « bas carbone » n'est pas l'exclusivité des métropoles : elle concerne aussi les villes moyennes, les bourgs et les villages.

Plusieurs facteurs doivent pouvoir contribuer à cette transition comme, et sans exhaustivité :

Limiter la consommation foncière, l'étalement urbain, et valoriser les friches urbaines.

Privilégier les éco-matériaux, le réemploi et les circuits courts.

Prendre en compte la biodiversité des territoires et la développer.

Limiter la consommation d'eau et d'énergie.

Atténuer les effets des îlots de chaleur urbains (ICU).

Favoriser les mobilités douces et limiter les temps de déplacements.

Limiter l'imperméabilisation des sols, le rejet des eaux de pluie aux réseaux d'assainissement, et réintroduire la nature ou l'agriculture urbaine.

Mutualiser les espaces et les services de proximité.

Restructurer et réhabiliter les quartiers pavillonnaires.

Concevoir des bâtiments écoresponsables et repenser l'habitat existant pour agrandir les surfaces et augmenter les volumes en privilégiant les prolongements extérieurs et la qualité de l'air

Apporter des solutions pouvant résoudre les éventuelles difficultés de montage d'opérations d'aménagement favorisant la transition écologique...

Nous avons donc choisi de désigner ainsi le thème 2022 : « Transition écologique et amélioration du cadre de vie ». Les opérations présentées pourront traiter un thème transversal ou développer une approche globale. Elles pourront se situer à différentes échelles territoriales (aménagement communal ou intercommunal, quartier, îlot...).

Comment allier dans ces villes, bourgs et villages un objectif d'économie et de sobriété et un cadre de vie plus sain, moins anxiogène, plus proche de la nature et des services de proximité virtuels ou réels ?

De nombreuses expériences sont déjà engagées localement dans cette direction par des collectivités locales, des exploitants, des groupements de particuliers et d'acteurs professionnels de l'acte de construire qu'ils soient publics ou privés.

Comme nous l'avons vu pour le thème des mobilités partagées, les innovations proposées font évoluer les habitudes et participent à un réel progrès pour la vie quotidienne des ménages.

Votre participation au Prix National arturbain.fr 2022 doit encore une fois permettre de révéler des expériences innovantes et de les promouvoir à l'échelle nationale.

Les étudiants apporteront également leurs idées en participant dans quelques mois au Concours International arturbain.fr 2022-2023, sur le même thème.